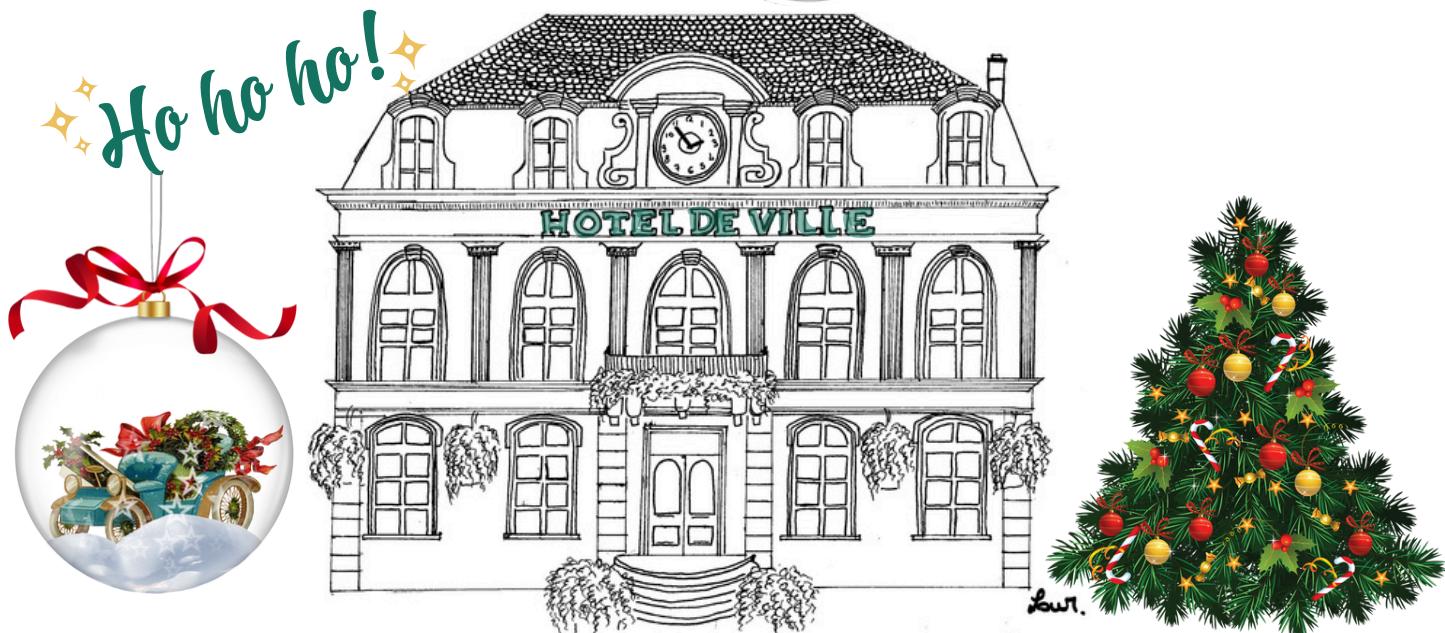


Minutes de Boën

COMMUNE DE BOËN-SUR-LIGNON

L'ACTU EN BREF



Repas et colis des aînés

Rappel

Le Centre Communal d'Action Sociale de Boën-sur-Lignon, offre à l'occasion des fêtes de fin d'année, à tous les Boënnais ayant au moins 70 ans, le choix entre un colis, ou un repas collectif.

Le repas aura lieu à la salle des fêtes :

- Le vendredi 5 décembre 2025 à 12h00

Le repas sera animé par Aurélie et Jérôme ARNAUD



La distribution des colis aura lieu à la salle des fêtes :

- Le jeudi 11 décembre 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h
- Le vendredi 12 décembre 2025 de 9h à 12h



Retrouvez toute l'actualité de la commune de Boën-sur-Lignon :



Station de Boën



www.boen.fr



Ville de Boën



Panneau d'affichage légal

UNE FIN D'ANNÉE ENCHANTÉE À BOËN-SUR-LIGNON

Cette année, la commune de Boën-sur-Lignon a choisi de renouveler son programme des fêtes afin de vous offrir **une ambiance magique** et différente des années précédentes.

Le parvis de la salle des fêtes sera décoré comme il ne l'a jamais été : **une mise en scène lumineuse et enchantée**, pensée pour émerveiller aussi bien les plus petits que les plus grands.

Les enfants pourront également retrouver **la boîte aux lettres du Père Noël**. Ils sont chaleureusement invités à venir y déposer leur précieuse lettre pour que le Père Noël puisse la lire à temps !

Nous vous invitons aussi à lever les yeux vers la façade de la mairie, qui s'illuminera cette année d'un petit message spécial, ajoutant encore une **touche de féerie** à notre décor communal.

Nous espérons que ces nouveautés vous plairont et qu'elles contribueront à faire de cette période un moment chaleureux et partagé. Nous avons hâte de vous **voir nombreux dans les rues de Boën-sur-Lignon** tout au long des fêtes !



CÉRÉMONIE DES VOEUX 2026

La municipalité de Boën-sur-Lignon a le plaisir de convier l'ensemble des habitants à la cérémonie des voeux, qui se tiendra **le vendredi 23 janvier 2026 à 19h, à la salle des fêtes**.

Au cours de cette soirée, sera également annoncé **le grand gagnant du concours des vitrines de Noël**, organisé avec la participation de nos commerçants.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment chaleureux et convivial et célébrer ensemble le début de cette nouvelle année.



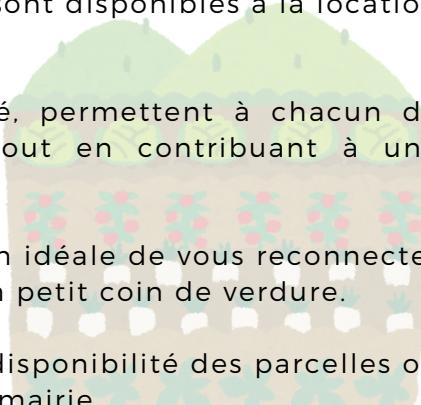
DES JARDINS POTAGERS À LOUER À BOËN-SUR-LIGNON !

Avis aux amoureux du jardinage, aux passionnés de nature ou à ceux qui souhaitent simplement cultiver leurs propres légumes : des jardins potagers sont disponibles à la location sur la commune de Boën-sur-Lignon.

Ces parcelles de terre, mises à disposition par la municipalité, permettent à chacun de cultiver fruits, légumes ou fleurs dans un cadre convivial, tout en contribuant à une alimentation plus saine et locale.

Que vous soyez jardinier débutant ou expérimenté, c'est l'occasion idéale de vous reconnecter à la terre, de partager des conseils entre voisins et de profiter d'un petit coin de verdure.

Pour toute information concernant les conditions de location, la disponibilité des parcelles ou pour faire une demande, merci de vous adresser directement à la mairie.



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Cette année, Boën-sur-Lignon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **15 janvier 2026**.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :
Madame Yolande MASSARD - 07.89.94.81.14

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.



LA MÉDIATHÈQUE DE BOËN-SUR-LIGNON VOUS PROPOSE :

Femmes plurielles

Aidez-nous à créer une **collection de textes** qui alimentera le **CUB'Edito**

et sera proposée à la découverte de chacun, chacune au printemps 2026.



Vos sources d'inspiration :

- **votre vécu.** un souvenir / une anecdote / le portrait d'une femme inspirante de votre entourage
- **vos lectures.** un petit résumé ou extrait d'une lecture coup de coeur, d'une chanson, d'un poème / une citation / le portrait d'une femme remarquable
- **une création originale** en prose, en vers, en haïku
on peut partir d'une accroche telle que « Si j'étais une femme, je ... », « la 1ère fois que j'ai (autonomie, émancipation) » ...
- **un dessin, une caricature,** c'est aussi possible !

La méthode :

Votre proposition devra nous être transmisemanuscrite ou en traitement de texte d'ici janvier 2026 à l'accueil de la médiathèque (urne) ou par mail animationsbiboen@gmail.com

Conseillé : corps de texte de 2260 caractères, espaces compris,
pour obtenir un ticket d'environ 30 cm.

En police Arial, taille 10, interligne 1, cela correspond à environ 24 lignes (un peu moins d'1/2 A4 portrait).

Vous pouvez faire plus long mais le ticket sera d'autant plus long et peut-être moins attrayant. À vous de décider selon les besoins de votre propos.

Vous pouvez : ajouter un titre,
rester anonyme ou signer (prénom ou vos initiales)

Pensez à citer vos sources si ce n'est pas une création originale :Titre / Auteur.e, éditeur, année, support (livre, revue, dvd...)



dans le cadre de la programmation

Femmes plurielles

EXPOSITION PHOTOS

PUBLIC :
VENEZ VOTER
JUSQU'AU
13 DÉC. 2025 !



JUSQU'AU
20
FÉVRIER
2026

REMISE DES PRIX
SA 10/01/26 À 11H

MÉDIATHÈQUE DE BOËN
04.77.24.25.59

médiathèque SELECTION

Musique au féminin pluriel



600 CD et QUE
des chanteuses, interprètes
féminines ou
compositrices !!

Matériel prêté
par la médiathèque
départementale.

Jusqu'à début
février 2026.

DemandEZ
une tablette
avec casque
pour écouter
une sélection
de chansons
pop-rock,
reggae,
musique du monde
...

BOËN

